

# La présence de Charles Maurras

**C**ETTE présence effraie nos esclaves misérables. Ils ont l'or, le pouvoir, les honneurs et la parole: ils envient, avec une frénétique bassesse, le pouvoir spirituel de l'homme qu'ils ont jeté en prison. Ils en avaient pensé faire un mort vivant, et c'est eux qui, dans leur presse ou à la tribune de leur Parlement dérisoire, en appellent à lui. Ils s'accusent entre eux de « maurrassisme », se reprochent le « politique d'abord », ou couvrent leurs lâches abandons devant l'étranger du bizarre prétexte d'un refus de la maxime « la seule France »... Ainsi avouent-ils que cette maxime demeure en eux comme un remords, et qu'il leur faut sans cesse renouveler sur elle un contresens salvateur: sans ce contresens elle ne cesse pas de les mettre en accusation.

Maurras prisonnier impose son langage à l'adversaire qui se croit libre, et qui est seulement hors des murs de la prison. Cet adversaire, comme un mauvais enfant, peut écorcher les mots; ces mots ont leur force intérieure: ils se rectifieront jusque dans ces bouches infirmes. La France de 1948 « parle » Maurras comme en 1780 on « parlait » Rousseau. La différence est que la langue de Maurras est la dernière chance de refaire

ou ranimer la subsistance exténuée, quand celle de Rousseau vint lézarder et corrompre une nation massive et dense, et qui pouvait prétendre à l'immortalité.

x

Elle n'est donc pas méprisable, cette présence au plus bas degré de l'action et de la réflexion, cette hantise, chez les Schumann, les Bourdet, les Texcier ou les Blum, des idées qu'ils avaient cru anéantir par la prison, plus sûrement que par la mort.

Mais voici une présence plus haute que ces opinions confuses chez des esclaves qui ont entrevu les idées à travers le nuage de leur passion ou leur intérêt. Sur ma table de travail, près de la fenêtre d'où je peux appeler à mon aide un des paysages les plus humainement mesurés de l'Ile-de-France, j'ai six beaux livres nourrissants ou vengeurs: les uns rassemblent utilement des éléments jusqu'alors épars de la pensée de Maurras, les autres en déroulent des formes présentes et naissantes. Alors les apparences mensongères s'évanouissent: ma pauvreté devient richesse, les quatre murs de Maurras se distendent aux dimensions de la patrie; l'unité harmonieuse jaillit, et l'étincelle du poème en illumine

les mesures admirables, le n'ai rien d'autre à faire pour nos amis que de la décrire telle qu'elle m'apparait... non sans avoir d'abord retrouvé, dans le septième livre qui pour moi les rassemble en une pléiade nouvelle, ces mots où je mets seulement la prison à la place de la mort :

« Il y a chance pour que tout ce qui m'arrive là soit une bonne chose, et il n'est pas moyen que nous raisonnions juste quand nous imaginons que la prison est un mal. La meilleure preuve la voici : il serait impossible que la voix familière ne m'eût pas retenu, si ce que je vais faire n'était pas un bien. »

Ainsi parle Socrate devant ses juges athéniens.

Or, c'est une Apologie de Socrate (1), du seul Socrate qui nous ait, au vingtième siècle, ramené de la machinerie cèleste à la terre réelle, que nous transmet un troisième Xénophon diligent et fidèle. Ce Xénophon-là, nous en sommes avertis, ne dit rien que n'ait dit ou ne dirait Maurras aux prises avec ses juges présents et passés. Un mauvais petit pamphlet de 1945 fut l'occasion de ce récit qui ne redonnera rien des siècles. Comme l'apologie platonicienne, il mobilise toutes les ressources d'un homme qui défend la vérité et son honneur contre la même accusation imbécile. Aussi l'alternance y est-elle constante de la violence justicière aux affirmations et aux preuves sereines.

Pour la violence elle y a deux formes, l'une ironique et l'autre passionnée... Ironie vraiment socratique dont le meilleur exemple se découvre à la page 10, lorsque Maurras interroge sur la fonction même de l'Instruction du procès qui lui est intenté en Cour de justice; il contraint l'interlocuteur à reconnaître que l'Instruction est instruction du néant, puisque le juge, satisfait dans toutes ses demandes, ne peut statuer par le non-lieu. En somme, pour les cours de justice, « il y a toujours lieu »,

et voilà toute procédure révélée comme une grimace, les juges comme des accusateurs avec qui il n'est pas plus fécond de discuter qu'avec « des corvantes pris de vin ». Ce court dialogue demeure, je gage, aussi classique que celui de l'apologie où Socrate interpelle les Athéniens : « Si vous avez agi ainsi c'est pour vous dérober au devoir de ren-

« En viens au second livre (aussi fidèle et proche jusqu'à coïncider avec elle, de la pensée de Maurras que cette apologie), celui de Pierre Garnier. Une promotion de Judas (2). Il la prolonge directement, d'ailleurs. Quel fut, en effet, au procès de Lyon, l'accusateur le plus féroce : comme Mélitos, ce poète dont Platon ne dit pas qu'il a été médio-

25  
juin  
1948

## par Pierre BOUTANG

« être raison de votre vie ». Xénophon III fournira une excellente leçon de texte à nos petits-enfants...

Mais quand il s'agit de la patrie, des va-t-en-guerre-désarmeurs, des Bidault et des Reynaud, la violence devient pure et abat pour toujours ces hommes qui se croient encore des vainqueurs. Ces hommes maudits, ces démocrates non pieux mais implés, qui ont déclaré une guerre qu'ils savaient, de leur propre aveu, perdue d'avance, il les proclame justiciables du peloton d'exécution à l'heure même où ils détiennent le pouvoir et réclament sa tête. Ainsi Socrate se défendait-il en attaquant, et proclamait-il coupable son accusateur Mélitos, « qui tournait en fumisterie les choses sérieuses ». Les siècles ne l'ont pas oublié. Si les Reynaud, les Gay et les Bidault avaient quelque sens de l'histoire et quelque souci de ce qui n'est pas leur peau, leurs honneurs et leurs sens, ils devraient, tant qu'ils le peuvent encore, faire détruire par le bras séculier cette Apologie qui leur promet mille ans de honte. Ce serait vain d'ailleurs, car je sais des jeunes gens qui en savent par cœur tout l'essentiel. Quelque guerre nouvelle, et quelque beau massacre, ils s'y emploient déjà, pourraient seuls, avec une destruction totale, leur éviter le juste châtiement.

« cre, mais seulement qu'il s'est déshonoré, comme Mélitos, qui n'avait pas hésité à accepter de hautes charges dans la démocratie athénienne, le diplomate-poète Paul Claudel manifesta une surprenante férocité. Surprenante, non pas. Une Mort de Judas, citée avec admiration par le R.P. Delubac, a donné à Pierre Garnier la clef de la honteuse énigme. Il lui a aussi donné l'occasion de formuler à nouveau la règle du respect dû aux figures importantes du passé humain : tout n'est pas possible, « on ne touche pas à Socrate, on ne touche pas à Judas », on ne corrompt pas impunément la très haute histoire sacrée ou profane, ni les grands mythes.

Or, qu'avait fait l'imprudent Mélitos-Claudel ? Sur le ton de fausse bonhomie, et de bouffonnerie qu'il n'a que rarement abandonné depuis Protée et l'Ours et la lune, Claudel avait fabriqué un cinquième évangile, exactement l'évangile de Judas, en deux sens : d'abord il y forçait un Judas étranger à celui des quatre évangélistes, mais on peut dire aussi que si Judas avait voulu et pu camoufler sa propre histoire, la faire entrer dans un cas général, se grandir tout en déshonorant ceux dont il s'était attribué les soucis, il n'aurait pas écrit autrement que Paul Claudel.

Pierre Garnier remet le Claudel

et Judas à leur place. En épigraphe à ce pamphlet de la grande tradition, celle qui déshonore justement les coquins ou les tricheurs, il a mis ces mots de Claudel qui fait la leçon à saint Jean: « Erat enim istro, c'est bientôt dit ». Claudel ne veut pas que Judas soit un simple voleur. Au mépris de tout ce que l'on sait, il en fait une espèce d'honnête homme selon la nature, douteur comme saint Thomas, troublé dans sa pensée comme Pierre, un « Grec » en quelque sorte, qui trahit par appétit de logique et goût de la mesure. Il veut encore qu'il soit fidèle aux coutumes de ses ancêtres de la cité de Kerioth et déchiré entre cette cité et la cité de Dieu...

Quelle joie d'assister à l'anéantissement de cette fable: « La drôle d'invention. Ajoutons-là aux définitions idéalistes de l'avare, à leur petit accent de tendresse complice, au silence supérieur gardé sur les sous, aux impossibles raisons intellectuelles proposées en faveur de la trahison ». Et voici que le dénouement explicatif apparaît, avec toute sa rigueur, par l'éclairage réciproque du personnage de Judas et de Claudel soucieux de l'avancement de Judas. Claudel aime « les sous », il resta l'administrateur de Gtôme et Rhône quand ses usines travaillaient pour la guerre allemande, et ses tantièmes lui ont valu six à sept millions en douze ans. Il fallait donc que Judas ne fût point avare, ce qui eût fait remonter au modèle au peintre. Par contre, Claudel « déteste l'intelligence; hait sournoisement sa patrie », il convenait alors de faire de Judas un « intellectualiste » presque un sage de la Grèce, et un patriote. Cette double manœuvre le conduisait à avilir, sous le prétexte de Judas, l'homme même, l'homme naturel, créé par Dieu, et que l'Évangile n'est pas venu abolir mais accomplir.

L'œuvre de justice étant accomplie, la basse erreur redressée, trois

pages magistrales vont tirer la leçon dernière, qui est leçon de pudeur et de respect. Comme Maurras à qui il ressemble plus qu'un frère, Pierre Garnier n'attache point sa piété aux seuls héritages matériels que se transmettent les hommes: ces visages essentiels, ces formes pures de la destinée humaine que transmet la tradition laïque ou religieuse, sont ce qu'ils sont, pour notre bien. Leur corruption, qui dans le cas de Claudel exige le vocable ignoble de « tripotouillage », n'est pas la moindre impiété du « grand poète catholique », administrateur de sociétés. La promotion de Judas prolonge ainsi l'Eutyphon de Platon, comme l'Apologie de Xénophon III, son Apologie de Socrate. Elle définit la piété comme l'autre définit la justice.

Cette piété qui va aux figures symboliques du passé humain ne s'arrête pas à elles. Les hommes qui vécurent, et guidèrent d'autres hommes ont droit, eux aussi, à ce qu'on ne corrompe ni ne mutilé leur être. Charles Maurras en prison n'a pas déposé le souci de leur défense. Le 26 septembre 1946 il écrivait au directeur de la Gazette de Lausanne la lettre de réponse à une agression de M. André Gide contre Barrès. Cette lettre ne fut pas insérée, mais « les Éditions de la Seule France » nous la

restituent (3). Elle aura sa place de complément au très bel ensemble des écrits de Maurras sur Barrès que publient « les Éditions de la Girouette » (4). Sur ce livre essentiel qui peut tirer Barrès d'un scandaleux oubli, je reviendrai prochainement. Mais quelle était donc la dernière mauvaise action de M. Gide ?

Maurice Barrès étant mort, Ch. Maurras étant prisonnier, M. Gide en avait profité, et il en avait profité

(Lire la suite en page 8)